



Les conditions de travail dégradées ne sont pas une fatalité

À la lecture de l'actualité et de la parution du livre « *les Ogres* », les commentaires vont pleuvoir pour jeter en pâture des professionnelles de la petite enfance déjà fragilisées par des conditions de travail extrêmement difficiles.

« **Maltraitance** », « **pratiques scandaleuses** », « **abus de vulnérabilité** », « **profits** »... : ces propos ciblent le secteur privé, payant et lucratif...

... Mais on peut craindre que la rumeur n'épargnera pas le secteur public de la petite enfance !

Les regards portés sur notre travail se feront soupçonneux ; chaque mot, chaque geste sera observé avec méfiance et suspicion.

Défendez votre métier
Croyez-en vous !

Mobilisez-vous

C'est le seul moyen pour défendre vos conditions de travail, source de toutes les difficultés rencontrées : **ratios non respectés ; manque de personnel ; glissement de tâches ; congés refusés ; absences non remplacées ; manque d'attractivité ; ...**

Osez dire non à tout ce qui peut vous mettre en difficulté

La CFTC à vos côtés
Toujours proposer, savoir s'opposer !